

SAINT-LARY SOULAN

INFOS



Octobre 2018

Edito

La montagne est toujours une destination qui attire nos compatriotes.

Bien heureusement.

Les chiffres de fréquentation de cet été confirment cet intérêt. La fréquentation des sites d'altitude tel que l'Hospice du Rioumajou en est une parfaite illustration. Or, si l'afflux de visiteurs se concentre désormais sur la période du 15 juillet au 15 septembre, il est rassurant de remarquer que l'activité thermique et l'engouement pour les sports de pleine nature contribuent à prolonger l'activité économique bien au-delà des périodes traditionnelles de congés.

L'arrivée du Tour de France au sommet du Col du Portet a véritablement marqué ce début de saison estivale mais a également généré d'importantes retombées médiatiques rapidement confirmées par la venue de nombreux cyclotouristes. Il faudra donc que nous soyons vigilants sur la gestion de l'accès à ce col, et la réglementation mise en œuvre cet été devra être complétée et adaptée pour faire cohabiter protection de l'environnement, activités touristiques et pastorales.

Les investissements réalisés par la commune tout au long de cette année ont permis d'asseoir notre réputation de station accueillante et bien équipée. Les nouveaux équipements profitent bien évidemment en tout premier lieu à notre population permanente.

La municipalité est attentive à faire cohabiter activité touristique avec les nécessités du maintien sur notre territoire d'une population permanente indispensable au développement du dynamisme de la commune.

Une nouvelle saison d'hiver se profile à l'horizon.

L'an dernier nous avons fêté les 60 ans de notre station. Une nouvelle saison s'ouvre et tous ensemble, j'en suis sûr, nous la réussirons.

Jean Henri MIR
Maire de SAINT LARY SOULAN

Sommaire



P2 Travaux communaux



P3 Actualités communales



P5 Bilans de la saison estivale



P6 Travaux réalisés sur la station



P7 Actualités de l'office de tourisme



TRAVAUX COMMUNAUX



Station d'épuration au col du Portet : réalisée cet automne, cette station d'épuration va permettre de traiter les eaux usées des futurs points de restauration d'altitude (qui seront créés à Tourette et au col du Portet) et des toilettes publiques (qui seront aménagées au col du Portet).

Cabanes pastorales d'Aret et de La Plagne : cet automne, des travaux ont été réalisés afin d'électrifier ces deux cabanes et de les alimenter en eau potable. Un système d'assainissement des eaux usées a également été créé.

Installation d'une pico-centrale à l'hospice du Rioumajou : ce projet, mené en étroite collaboration avec le Syndicat Départemental d'Énergie, se décompose en deux phases : la première, réalisée cet automne, a consisté en la mise en place d'une conduite forcée de 800 mètres (pour un dénivelé de 300 mètres) ; la seconde, qui sera réalisée au printemps prochain, va consister en l'installation de la pico-centrale (et de la turbine) qui alimentera l'Hospice du Rioumajou en électricité.



La société SUEZ, dans le cadre du nouveau contrat de Délégation de Service Public, a réalisé des travaux de réfection de l'étanchéité des châteaux d'eau de Caneilles et de l'Oasis

Début des travaux de construction de la Maison de Santé sur le terrain de l'ancien camping municipal : les travaux de construction du bâtiment (qui accueillera les socio-professionnels de santé) ont débuté. Ils devraient être achevés à l'automne 2019.

Des travaux de finition ont été réalisés sur la RD 929 entre le rond-point sud et le parking Ardoune. Ils ont principalement consisté en l'aménagement et l'élargissement des trottoirs. Ces travaux ont été achevés cet automne.



Travaux sur la route du col du Portet : après le démontage de la plate-forme d'arrivée, installée à l'occasion de l'arrivée du Tour de France, deux passages canadiens ont été installés au niveau du tunnel (afin d'en interdire l'accès au bétail) et dix-huit collecteurs d'eau ont été réinstallés le long de la route du Col afin de récolter les eaux de ruissellement. Les travaux de déplacement de la conduite d'eau potable qui alimente le site d'Espiaube seront achevés avant le début de la saison d'hiver.



Réfection de la canalisation d'eau potable : la société SUEZ va procéder à la réfection du réseau d'eau potable entre l'Aragon, les terrains de tennis municipaux et la rue de Grand Pré.

Récupération des eaux pluviales du bâtiment du Grand Stem : ces travaux permettent désormais de collecter les eaux pluviales et de les rejeter dans le réseau public.

Travaux quartier Espeyrias : ces travaux ont consisté en l'enfouissement des lignes électriques rue de l'Oasis et en la réfection de la chaussée du chemin de Sailhan. Ils ont été achevés cet automne.

L'AFP de Soulan a procédé à des travaux d'aménagement sur le chemin de la Mudère et à la première tranche de réhabilitation des rigoles de Soulan au lieu-dit Cazaux.



Projets communaux

Projet d'extension de l'espace du Rio à Sensoria

Ce projet consiste en la modernisation et l'extension de cet espace ludique aquatique ainsi qu'en l'optimisation de l'acoustique, du traitement et de la circulation de l'air. Un fonds de concours a été lancé et trois cabinets d'architectes (« V2S architecture », « Thétis » et « A2A ») ont été retenus. Ils vont prochainement présenter des avant-projets sommaires qui seront soumis à un collège composé de Monsieur le Maire, de ses adjoints, de l'équipe technique municipale, d'un représentant du C.A.U.E et des représentants de l'exploitant. La concrétisation de ce projet est envisagée pour la fin de l'année 2020.

Projet d'installation de conteneurs enterrés ou semi-enterrés sur Saint-Lary Village

Installés sur les sites du Pla d'Adet, d'Espiaube et de Soulan, la Communauté de Communes Aure Louron a lancé une étude en vue de l'installation de conteneurs similaires sur Saint-Lary Village.

Informations fiscales

Les taxes communales pour 2018 restent inchangées. Toutefois, apparaissent deux nouvelles taxes sur votre feuille d'imposition :

GEMAPI : GEStion des Milieux Aquatiques et Pré-vention des Inondations

Avant le 1^{er} janvier 2018, l'entretien et la restauration des cours d'eau, des ouvrages de protection contre les crues incombaient à tous les niveaux de collectivités sans qu'aucune n'en soit spécifiquement responsable. Aujourd'hui, ces travaux relèvent de la compétence exclusive des EPCI à fiscalité propre (Communauté de Communes Aure-Louron). Pour 2018, la Communauté de Communes Aure-Louron a voté un budget annexe de 200.000 € pour l'exercice de cette compétence. Le financement de ce budget réalisé par une taxe GEMAPI qui se traduit par : 0.352 % sur la base de la Taxe d'Habitation, 0.339 % sur la base de la Taxe Foncière, 0.937% sur la base de la Taxe Foncière Non Bâtie et 0.594 % sur la base de la Cotisation Foncière des Entreprises.

Taxe spéciale

Cette taxe concerne l'établissement public foncier d'Occitanie. Cet établissement existait sur la région Languedoc-Roussillon ; suite à la réforme des régions et à la création de la région Occitanie, sa compétence est étendue à l'ensemble de cette nouvelle région. Son objet est de procéder à toutes acquisitions foncières et opérations immobilières de nature à faciliter l'aménagement et le développement de l'offre de logements ou d'opérations de renouvellement urbain, d'actions économiques, de protection des risques naturels, de préservation des espaces naturels remarquables et à la mise en œuvre de grands équipements. Cet établissement est doté d'un budget annuel de l'ordre de 45.000.000 €. Cette taxe représente 0.114 % sur la base de la Taxe d'Habitation, 0.205 % sur la base de la Taxe Foncière, 0.758/% sur la base de la Taxe Foncière Non Bâtie et 0.716 sur la base de la Cotisation Foncière des Entreprises.



Remise de médailles

A l'occasion du repas organisé pour remercier les bénévoles le samedi 15 septembre dernier, Jean Henri MIR et Pierre FORGUE ont été honorés.

Par décret du Président de la République du 19 mai 2018, **Jean-Henri Mir** a été nommé au grade de Chevalier dans l'ordre national du Mérite pour ses 49 ans de services en qualité d' élu au sein de la commune de SAINT-LARY SOULAN. Cet insigne lui a été remis par Béatrice Lagarde, préfète des Hautes-Pyrénées, en présence de Ghislaine TAFFARY, présidente Départementale de l'ordre national du Mérite.

Par décret du Président de la République du 13 juillet 2018, **Pierre FORGUE** a été nommé au grade de Chevalier de la Légion d'honneur pour ses 56 années de bénévolat dans le milieu associatif. Cet insigne lui a été remis par Michel PELIEU, Président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, en présence de Jacques DUVIN, Président d'honneur de l'association des membres de l'ordre national du Mérite représentant Jean-Louis NABIAS, président de la Légion d'honneur des Hautes-Pyrénées.

Réglementation de la circulation sur la route du col du Portet

Suite à l'engouement suscité par l'arrivée de l'étape du Tour de France au col du Portet le 25 juillet dernier, un arrêté municipal du 30 juillet a réglementé la circulation des véhicules à moteur sur la route d'accès à ce col. Du mercredi 1^{er} août au samedi 1^{er} septembre, cette circulation a été interdite, dans les deux sens, entre 10h et 16h (à l'exception des éleveurs, propriétaires de cabanes et les socio-professionnels travaillant sur le site).

Si cette réglementation a globalement permis de faire harmonieusement cohabiter randonneurs et cyclistes, elle demeure perfectible. Une réflexion est en cours afin de l'adapter aux impératifs liés à l'activité pastorale et à la préservation de cet environnement naturel exceptionnel.



Pôle “Petite Enfance”

Le RPI « Saint-Lary Soulan – Vielle-Aure »

Au cours de la rentrée scolaire 2018, 120 enfants ont été accueillis au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal « Saint-Lary Soulan – Vielle-Aure ».

47 enfants ont été accueillis au sein de **l'école primaire de Saint-Lary Soulan** : 12 en Grande Section, 17 en Moyenne Section et 18 en Toute Petite Section. Les cours sont respectivement assurés par Nathalie Lejeune (également directrice), Sandrine Idrac et Gilles Bonnard.

L'équipe d'ATSEM est constituée de Christelle Chalumeau et Fabienne Courrèges, agents de la mairie de Vielle-Aure, et de Cyrielle Monlezun, agent de la mairie de Saint-Lary Soulan.

Au sein de cette école primaire, le revêtement de l'une des salles de classe a été changé et les services techniques communaux ont procédé au remplacement du portail de l'entrée.

73 enfants ont été accueillis dans **l'école élémentaire de Vielle-Aure** : 20 en CM1-CM2, 21 en CM1 et CE2, 17 en CE1 et 15 en CP. Les cours sont respectivement assurés par Evelyne Verdier (Directrice), Catherine Roux, Eva Fantapie et Sophie Rey.

La garderie périscolaire est ouverte de 7h45 à 8h50 et de 16h30 à 19h.

Centre de Loisirs de Saint-Lary Soulan

Le centre de Loisirs est ouvert tous les mercredis et les vacances scolaires de 8h à 18h30. Le programme est disponible sur le site de la Mairie de Saint Lary Soulan : www.mairie-saint-lary.fr

Pour tous renseignements ou inscriptions, une permanence est assurée tous les lundis et vendredis après-midi de 14h30 à 17h30, les mercredis et jours de vacances.

Vous pouvez contactez le centre au 05 62 39 40 66 ou par courriel à l'adresse suivante cdl@mairie-saint-lary.fr.

Maison du patrimoine et médiathèque municipale

Maison du Patrimoine

Fermée du 5 au 30 novembre, la Maison du Patrimoine sera ouverte au cours de la saison hivernale :

- **Hors périodes de vacances scolaires** : du mardi au dimanche de 14h à 19h.

- **Pendant les vacances scolaires** : du mardi au Dimanche de 10h à 19h.

Une exposition permanente sur la neige, des expositions temporaires et des conférences vous sont proposées toute l'année.

Bibliothèque médiathèque municipale

Cette bibliothèque médiathèque, située dans la cour de la Maison du Patrimoine, est ouverte toute l'année : le mardi, de 9h à 11h, le mercredi et le jeudi, de 16h à 18h, le vendredi, de 17h à 19h et le samedi, de 9h à 12h.

Les permanences sont assurées par les bénévoles de l'association du Livre Pyrénéen d'Aure et du Sobrabe et par les hôtesses de la Maison du Patrimoine.

La collaboration mise en place avec la Médiathèque Départementale de Tarbes permet aux adhérents de profiter d'un fonds documentaire très riche et plus de 2.000 ouvrages sont à votre disposition dont la moitié traite des Pyrénées et du Pyrénéisme.

Grâce un portail d'accès numérique, l'adhérent peut également se connecter à un fonds qui comprend : des films, de la musique, de la presse, des jeux pédagogiques pour enfants ...

Pour de plus amples renseignements, contactez le 05.62.40.87.86.

Réunions d'information

Réunion publique sur les enseignes et pré-enseignes

En septembre dernier, une réunion publique d'information a été organisée, à la demande de la Commune, par la Direction Départementale des Territoires, à Saint-Lary Soulan.

Cette réunion avait pour objet d'informer les socio-professionnels de la vallée de la législation en vigueur concernant les enseignes et pré-enseignes. Au cours de cette réunion, les dispositions légales (format des enseignes, emplacements, ...) qui s'appliquent en la matière et les sanctions encourues en cas de non-respect leur ont été rappelées.

Réunion publique sur le renouvellement du contrat de Délégation de Service public de l'eau

A l'initiative de la Commune, une réunion d'information a été organisée, le 7 septembre dernier, concernant le renouvellement du contrat de Délégation de Service Public de l'eau, signé entre la Commune de Saint-Lary Soulan et la société SUEZ. Ce contrat, effectif depuis le 1^{er} janvier 2018, est d'une durée de 12 ans. A cette occasion, Sophie Balbanc, Directrice d'Agence Territoriale de SUEZ, et François Roche, Responsable du secteur, ont notamment présenté à la population les grandes lignes du programme d'investissements contenu dans ce contrat.



BILANS DE LA SAISON ESTIVALE

Bilan des Régies

Cette saison estivale 2018 a été très satisfaisante pour la Régie Accueil et la Régie Sportive et Culturelle.

Bilan de la Régie Accueil

Le Refuge de L'Oule

Avec 1.302 nuitées (contre 1.056 en 2017) et 2.756 repas, le Refuge de L'Oule a généré un chiffre d'affaires en hausse de 15 % (139.049 € contre 120.510 l'été précédent). Si le nombre de repas servis a légèrement diminué (de 2798 en 2017 à 2756 cet été), on peut toutefois noter que, sur l'ensemble de la saison, davantage de repas individuels ont été servis. Rappelons que les deux étés précédents, les ouvriers qui travaillaient sur le chantier du barrage de l'Oule prenaient leur repas au refuge.

L'Hospice du Rioumajou

Avec une augmentation de 59% de son chiffre d'affaires, la fréquentation de l'Hospice du Rioumajou a généré 141.840 € (contre 89.300 € l'été précédent). Au cours de cette saison (l'Hospice a été ouvert du 15 juin au 30 septembre) 4.390 repas ont été servis (contre 3.160 en 2017) et, pour la deuxième année d'ouverture de l'hébergement, 369 nuitées ont été enregistrées (contre 366 l'été précédent).



Les Olympiades du Castres Olympique se sont déroulées au refuge du Rioumajou

Bilan de la Régie Sportive

La piscine municipale a généré un chiffre d'affaires sensiblement équivalent à celui de l'été 2017 (46.385 € cet été contre 48.764 € en 2017). 16.376 entrées ont été réalisées contre 18.500 en 2017. A noter que les travaux de rénovation des bassins ont donné pleinement satisfaction et que des travaux d'accès aux vestiaires, sanitaires, douches et bassins pour les personnes à mobilité réduite et l'aménagement d'espaces d'ombre sont à l'étude.

Bilan du Complexe Sensoria

Le bilan des activités estivales proposées par le Complexe Sensoria est globalement positif.

Sensoria Thermalisme

Les résultats de l'activité sont conformes aux objectifs fixés en début de saison. A la fin du mois de septembre, 2.435 curistes ont été accueillis au sein des Thermes de Saint-Lary Soulan (contre 2.431 à la même date en 2017) et les réservations sur le mois d'octobre devrait permettre de dépasser la barre symbolique de 2.800 curistes sur l'ensemble de la saison. Cette fréquentation a représenté 39.690 journées de cure en 2018 contre 39.458 en 2017. Cela induit une évolution de 1 % de l'activité et de 1,59% du chiffre d'affaires à la fin du mois de septembre.

Sensoria Rio

Après une forte hausse de la fréquentation au cours de la saison d'hiver (de 6,59%), l'activité générée par le Sensoria Rio au cours de l'été 2018 a été similaire à celle de l'été précédent. Le nombre d'entrées depuis le début de l'année s'élève 47.320 pour un prix moyen de 13,88 €.

Sensoria Spa Nuxe

Après trois années de très forte hausse de l'activité du Sensoria Spa Nuxe, une baisse de l'ordre de 11% a été enregistrée depuis le début de l'année (notamment due à un ralentissement lors de la saison estivale). 5.313 soins ont été prodigués pour un prix moyen de 77,08 €.

La période des vacances de Noël devrait contribuer à rattraper le retard accumulé sur le reste de l'année.

Bilan du téléphérique et du Bike Park

Fréquentation estivale du téléphérique

Avec 21.217 piétons, la fréquentation du téléphérique a augmenté de plus de 6.000 piétons par rapport à l'été 2017. Le télésiège des Bouleaux a transporté 3.444 personnes.

Fréquentation estivale du Bike Park

Avec 3.600 passages, le Bike Park a enregistré une hausse de fréquentation de l'ordre de 400 passages par rapport à l'été 2017.

Fréquentation lors du Tour de France

A l'occasion de l'arrivée de l'étape du Tour de France, le 25 juillet dernier, 6.000 personnes ont emprunté le téléphérique et 3.000 personnes ont été transportées jusqu'au col du Portet.



TRAVAUX SUR LA STATION

Dans la perspective de la saison hivernale 2018/2019, la société Altiservice a procédé à de nombreux travaux de pistes ainsi qu'à des opérations d'entretien et de maintenance sur les remontées mécaniques.

Travaux de pistes

La société Altiservice a procédé :

- Au réaménagement des pistes du Balcon du Lita 2 et du Balcon Cabane. Ces travaux ont consisté en un reprofilage des pistes afin d'améliorer le travail des dameurs et, par la même, d'assurer une meilleure skiabilité.



- Au modelage des pistes sur l'espace débutant. Cette opération a consisté à niveler les pistes afin d'en diminuer les pentes.



- Au remodelage à l'arrivée du télésiège des Bouleaux.
- A la création d'une piste de Snowtubing à proximité du tapis du Kid Park.



Travaux d'entretien et de maintenance sur les remontées mécaniques

La société Altiservice a procédé :

- A la réalisation de l'ensemble des visites annuelles du parc des remontées mécaniques (station motrice, ligne, station retour), des équipements de neige de production, de pistes ainsi que du parc des véhicules.

- A une réhabilitation d'ensemble du Téléphérique (réalésage des moyeux des 4 poulies de déviation et de contrepoids du câble tracteur en gare supérieure, rénovation et pesage des contrepoids, nettoyage des fosses, remplacement des suspentes par des neuves, grande inspection des charriots et rénovation du massif du pylône et contrôle CND du pylône).

- A une grande inspection de la télécabine du Portet (gares amont et aval et contrôle des boggies de 2), du Télésiège fixe d'Aulon (gares amont et aval et véhicules), du Télésiège fixe Fondateur (ligne), du Télésiège débrayable Soumaye (véhicules).

- A la révision des moteurs sur le Télésiège débrayable Soumaye, sur le Télésiège fixe Tortes et sur le moteur principal de la Télécabine du Portet.

Autres travaux

- Construction de 90 mètres linéaires de barrières à neige supplémentaires.
- Création d'une piste de Snowtubing.
- Engazonnement des zones ayant fait l'objet de terrassements.
- Rénovation de la peinture extérieure des cabanes de remontées mécaniques.
- Rénovation de la toiture des cabanes des télésièges des Gentianes et de Corneblanche et des Télésièges fixes du Fondateur et d'Aulon.
- Remplacement à neuf de la cabane d'arrivée du Télésiège fixe de la Tourette.

Forfait «primeur résident»

Ce forfait, réservé aux propriétaires, leur permet de bénéficier d'un tarif préférentiel, remis de 25% par rapport au tarif public, jusqu'au 30 novembre 2018 à 23h59. Il est délivré sur présentation de la carte «Résident» ou de la carte «Ambassadeur» et d'un justificatif d'âge en cours de validité. Ce forfait est livré avec une carte bonus qui donne droit à des journées de ski offertes dans d'autres stations et à une journée de ski, à offrir, sur la station de Saint-Lary.

Le formulaire de réservation de ce forfait peut être demandé à l'adresse mail suivante : saintlary@altiservice.com ou téléchargé sur le site de la mairie de Saint-Lary Soulan : www.mairie-saint-lary.fr. Sachez également que l'accueil, situé à la télécabine du village, sera ouvert du 22 au 31 octobre de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter le 05.62.39.53.66.



Informations des propriétaires

Création d'un espace dédié aux propriétaires de résidences secondaires de Saint-Lary Soulan

Ce nouvel espace, situé dans la galerie commerciale du vieux village, a été spécifiquement aménagé en respectant les thèmes du confort, de l'ergonomie et du gain de place en relation avec les entreprises locales. Il permet aux propriétaires d'appréhender très concrètement un projet de réaménagement ou de rénovation (choix des matériaux, niveaux de finition) et de rencontrer les artisans partenaires.

Rénovation, amélioration qualitative, fiscalité et commercialisation de votre bien sont des sujets que vous pourrez aborder avec notre Chargé de Mission, Vincent Grangé, ou en consultant les documentations mises à votre disposition. Vous aurez accès à toutes les informations concernant votre station, les événements à venir, les nouveautés du domaine skiable...

Donner un nouveau souffle à l'activité de location ou engager des travaux de rénovation, adressez-vous à ce guichet unique : « Espace Propriétaires ».

Pour plus d'informations : contactez-nous par email à clubdesambassadeurs@saintlary.com

Permanences : mardi, jeudi de 16h à 18h et sur rendez-vous.

Expérimentation sur la réhabilitation de l'immobilier de loisirs et la transition énergétique en station

Le Conseil Interministériel du tourisme a décidé de mettre en place un dispositif national d'ingénierie touristique sur 5 ans avec Atout France à destination des stations (littorales ou de montagne) qui sont confrontées au vieillissement de l'immobilier de loisirs.

Il s'agit de les accompagner pour mettre en œuvre les dispositifs les plus adaptés à la stimulation de la rénovation et de la remise en marché des lits touristiques, afin de pérenniser leur modèle économique et d'accélérer leur transition énergétique.

Ce programme est une démarche pilote qui se déploie sur quelques 13 sites pendant 18 mois (de juin 2018 à décembre 2019). Le 4 juin dernier, le Comité de pilotage du tourisme a retenu la Station de Saint-Lary pour refléter une diversité de situations géographiques et d'enjeux opérationnels.

3ème Salon de la Rénovation et de l'Architecture en Montagne

Cette troisième édition du Salon de la Rénovation et de l'Architecture en Montagne se déroulera à la fin de la saison hivernale du vendredi 29 au dimanche 31 mars 2019. Réservez votre week-end.

Déclaration de son meublé en ligne sur « Décla'Loc »

Au 1^{er} janvier 2019, toute personne qui souhaite louer un logement en résidence secondaire doit préalablement en demander l'autorisation pour un changement d'usage auprès des services de la commune. Il s'agit d'une démarche administrative afin de modifier l'usage de son logement initialement destiné à l'habitation vers la location meublée touristique. Une fois cette autorisation obtenue, le futur loueur doit obligatoirement se déclarer sur le télé-service « Décla'Loc » afin d'obtenir un numéro de déclaration comprenant 13 chiffres. Numéro qui devra impérativement être affiché par les plateformes de réservation en ligne. Les détails de cette réforme peuvent être consultés sur le site www.mairie-saint-lary.fr

Réforme de la taxe de séjour

A partir du 1^{er} janvier 2019, la loi du 28 décembre 2017 prévoit :

- L'instauration pour les communes d'une taxe de séjour en fonction du prix de la nuitée pour les meublés de tourisme non classés, notamment ceux mis en location par les plateformes de réservation en ligne.

- La collecte de la taxe de séjour par les plateformes (en ligne) de réservation, de location ou de mise en relation pour la location de meublés de tourisme.

Cette collecte sera obligatoirement réalisée par les professionnels qui, par voie électronique, assurent un service de réservation ou de location ou de mise en relation pour la location d'hébergements et qui sont intermédiaires de paiement pour le compte de loueurs non professionnels.

Cette loi fixe également de nouveaux tarifs pour les hébergements classés et non classés en indiquant le mode de calcul des montants à percevoir en fonction de la catégorie de chaque hébergement. La taxe de séjour relative aux hébergements classés sera collectée sur la base d'un tarif fixe et celle applicable aux hébergements non classés sur la base d'un tarif variable.

L'ensemble des éléments relatifs à cette réforme figure dans la délibération du Conseil Municipal n°2018-115 téléchargeable sur le site www.mairie-saint-lary.fr. Retrouvez toutes les informations de cette réforme sur <https://saintlary.taxesejour.fr/>

Nouvelle plate-forme de commercialisation

Depuis le 1^{er} septembre dernier, l'Office de Tourisme a mis en place un nouvel outil de réservation pour améliorer la commercialisation de la destination « Saint-Lary » avec pour objectif principal de proposer toute une gamme de produits et de toujours développer les ventes par internet. Aujourd'hui, ce nouvel outil est relié informatiquement à toutes les agences immobilières adhérentes.



Office de Tourisme Communautaire des Vallées d'Aure et du Louron

Le Pass ski "Pyrénées2vallées" pour plus de liberté

Le Pass ski inter stations "Pyrénées2Vallées" est un forfait unique qui permet d'accéder aux 4 stations de ski en toute liberté. Il se présente sous la forme d'une carte prépayée à 20 €, valable 8 jours consécutifs ou 10 € valable 4 jours consécutifs, en formule paiement à la consommation.

Plusieurs avantages sont associés à cette carte avec notamment le fait de ne pas avoir besoin de passer en billetterie à son arrivée sur la station (hors Val Louron), un tarif préférentiel sur chaque journée de ski (-10% pendant les vacances scolaires, -15% hors vacances scolaires) et la garantie de ne payer que les journées réellement skiées. Les journées skiées sur la période de validité de la carte étant débitées, par prélèvement bancaire, sur le compte du client. En prime et suite à l'élargissement de la destination, pour tout achat d'un Pass, 1 forfait journée individuel sera offert sur l'espace nordique de Pineta chez nos voisins espagnols du Sobrarbe.

Le "Pass Pyrénées2vallées" sera prochainement accessible en vente internet depuis les sites des stations, les sites des Offices de Tourisme et de "Pyrénées2vallées" ainsi que ceux d'Altiservice et de N'PY. Il sera également en vente sur place dans l'ensemble des Offices de Tourisme des vallées d'Aure et du Louron.

Une accessibilité renforcée

Une offre de navettes depuis les 3 principaux aéroports (Toulouse, Tarbes-Lourdes Pyrénées, Pau) sera proposée sur toute la saison pour accéder aux 4 stations. A cela s'ajoutera aussi les services de transport inter stations qui seront renforcés afin de permettre aux skieurs de venir passer une journée de ski dans une des stations voisines.

Le détail des horaires sera communiqué très prochainement dans les offices de tourisme des vallées d'Aure et du Louron.

Publication de la brochure « V'Eldorado »

Dans le cadre du programme européen INTERREG POCTEFAL DUSAL, la promotion et le développement de l'activité VTT ont été retenus par les élus des vallées d'Aure, du Louron et du Sobrarbe. Afin de mieux faire connaître les différents sites aménagés pour pratiquer cette activité sportive, une brochure « V'Eldorado » a été publiée. Editée en français, en espagnol et en anglais, elle est disponible dans les offices de tourisme des différents partenaires. La réalisation de cette brochure a été financée par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

LABELS ET MARQUE

Renouvellement du label « Famille Plus Montagne »

En juin dernier, Saint-Lary Soulan s'est vu décerné le renouvellement du label « Famille Plus » pour trois années supplémentaires suite au passage de l'auditeur chargé de la vérification de la conformité des engagements de la commune pour l'accueil des familles.

Renouvellement de la Marque « qualité Tourisme »

En août dernier, l'Office de Tourisme vient d'être récompensé en obtenant le renouvellement de la Marque « Qualité Tourisme » pour 3 ans.

Label « Qualité Confort Hébergement » de Saint-Lary

L'Office de Tourisme poursuit sa démarche de qualité de l'hébergement à destination des meublés de tourisme et la barre des 150 labellisés sera franchie cette année.

GAGNANT DE LA LOTERIE DES 60 ANS DE LA STATION



Le 2 octobre dernier, Me Frédéric PROUST, Huissier de Justice à Paris, a procédé au tirage au sort pour faire gagner la voiture « SMART FORTWO PURE » mise en jeu dans le cadre de la loterie des 60 ans de la station.

Mme Danielle GAILLARD a été tirée au sort et se verra officiellement remettre ce véhicule le samedi 1^{er} décembre lors de la soirée « Festi'Flocons ».

Principales manifestations de l'hiver 2018/2019

Samedi 1^{er} décembre 2018 : "Festi Flocons"

Lundi 24 décembre 2018 : La boum des enfants

Lundi 31 décembre 2018 : Réveillon de la Saint-Sylvestre

Samedi 19 janvier 2019 : Fête du Cochon

Du jeudi 31 janvier au samedi 2 février 2019 : "Pyrénées Circus"

Dimanche 10 février 2019 : "La Trace d'Aure" - Coupe de France de ski alpinisme

Du 16 au 23 février 2019 : "Music à la neige"

Samedi 9 et dimanche 10 mars 2019 : "X'Trem Freeride"

Du vendredi 29 au dimanche 31 mars 2019 : 3^{ème} Salon de la Rénovation et de l'Architecture en Montagne